GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.
Avocate / Lawyer

Le 14 septembre 2017 « *Par courrier et par SDE* »

M. Pierre Méthé
Secrétaire intérim pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-4003-2017, phase 2**
Gazifère inc. - Demande relative à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, à l'approbation du plan d'approvisionnement et à la modification des tarifs à compter du 1er janvier 2018

Monsieur Méthé,

Le GRAME répond par la présente aux commentaires de Gazifère[1] datés du 13 septembre 2017 et portant sur les enjeux soumis par les intervenants en phase 2 du présent dossier.

En ce qui concerne les programmes commerciaux et la demande de prolongation d'une année des projets pilotes approuvés par la Régie, Gazifère émet qu'il serait prématuré de traiter de nouvelles modalités dont les programmes pourraient être assortis puisqu'elle ne dispose pas encore des données nécessaires à l'évaluation de la performance de ces programmes. Le Distributeur soumet que ces données seront disponibles au terme de la période de deux ans pour laquelle ils ont déjà été approuvés.[2] Les projets pilotes ayant comme objectif de fournir les données permettant l'intégration ou non de programmes, le GRAME soumet qu'il pourrait être opportun de proposer de nouvelles modalités à approuver au présent dossier pour l'année additionnelle d'un an, si requis. Il entend toutefois traiter du lien entre le PGEÉ de Gazifère et ses programmes commerciaux.

[1] B-0181
[2] B-0181, p. 1

3090, boul. le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7
Téléphone : 450-687-5055 poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca

Tel qu'indiqué en annexe de son budget[3], dans la mesure où davantage de clients souhaitaient bénéficier des mesures visées par les programmes commerciaux, le rôle des agents de vente accrédités pourrait s'accroître et permettre une hausse d'appareils plus performants sur le réseau de Gazifère. Le GRAME soumet cette proposition en lien avec l'amélioration de la structure de gestion du PGEÉ à responsabilité partagée avec d'autres services[4].

Pour ces raisons, le GRAME demande à la Régie de l'autoriser à aborder cet enjeu en lien avec la demande de prolongation d'une année additionnelle la durée des programmes commerciaux déjà approuvés à titre de projets pilotes pour une période de deux ans aux termes de la décision D-2016-014[5], ainsi que les enjeux soumis en annexe[6] de son budget de participation.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, monsieur Méthé, l'expression de mes salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Louise Tremblay, par courriel (pour Gazifère inc.)

[3] C-GRAME-0014, p. 1
[4] R-4003-2017, B-0171, pages 17-18
[5] D-2016-014, par. 200 (Programme commercial dédié aux immeubles multilogements), par. 239 (Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial)
[6] C-GRAME-0014

3090, boul. le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7
Téléphone : 450-687-5055 poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca